

Gillard propose un compacteur Ork "spécial PSE"

Le 08/06/2021 à 16:20

- Matériels Préparation et conditionnement Transport, collecte et stockage



Avec le nouveau compacteur monobloc Ork MK9 PSE, **Gillard** propose une réponse "*innovante et brevetée*" pour le recyclage du polystyrène (PSE).

Particularité de ce compacteur : il est mobile, c'est-à-dire transportable avec un camion à bras traditionnel. "*Il est surtout totalement autonome ; capable de fonctionner autant en mode électrique qu'avec un moteur thermique*", explique le spécialiste des matériels de collecte et de déchèterie. Une mobilité qui permet de déplacer la machine jusqu'au gisement et non l'inverse. "*Le polystyrène est un matériau extrêmement léger, ce compacteur permet donc d'optimiser la logistique et de réaliser des économies sur les coûts de transport*", reprend le distributeur, qui préconise ainsi l'organisation de campagnes de compactage entre différents gisements de PSE à traiter. "*L'Ork MK9 est une nouvelle solution pour les collecteurs qui pourront travailler sur une zone étendue ou pour les communautés de communes qui pourront l'exploiter en rotation sur plusieurs déchèteries pour un meilleur amortissement*", complète-t-il en évoquant une capacité de stockage de deux palettes européennes à l'arrière du conteneur.



Le compacteur permet d'obtenir une densité de 280 à 400 kg/m³ pour le pain de matériau compacté avec une section de 250 x 250 mm en sortie (section de 400 x 400 mm et guillotine en option).

Animé soit par une alimentation électrique triphasée 380/400 V, soit par un moteur Diesel de 11 kW, le compacteur monobloc propose une production moyenne de 50 kg/h (version 16A) ou de 100 kg/h (version 32A). *"La capacité de chargement de la trémie est de 4 m³ pour garantir un chargement rapide et ergonomique"*, ajoute Gillard, qui évoque aussi l'intégration d'un rouleau broyeur et d'un séparateur pour les autres petits déchets restants, comme le plastique, le bois, etc. *"Ce séparateur travaille après le broyage, par gravité assistée par un système d'aspiration. Ainsi, le PSE est aspiré vers la trémie de stockage temporaire avant son compactage tandis que les déchets lourds sont récupérés en partie basse du broyeur et convoyés par vis sans fin dans un réceptacle sur le côté du compacteur"*, précise Gillard. Travaillant à une pression maximale de 200 bars, le compacteur permet d'obtenir une densité de 280 à 400 kg/m³ pour le pain de matériau compacté (taux de compaction 1/40), avec une section de 250 x 250 mm en sortie de compacteur (section de 400 x 400 mm et guillotine en option). *"Sans assécheur, ce compacteur est prévu pour accepter des déchets humides, comme les caisses de poissons"*, conclut Gillard.



Un treuil télescopique et électrique permet une manutention aisée des blocs.